

L'équipe municipale vous informe

Bulletin municipal



Chères Chenoncelloises, chers Chenoncellois,

Nous souhaitons vous informer sur les principales actions qui ont été menées ou qui seront très prochainement réalisées.

Ecole :

La classe de mer pour les élèves de Chenonceaux du 4 au 7 avril 2022 a été reportée pour des raisons de Covid, elle aura lieu du 27 au 30 juin prochain.

Voirie :

Suite à la consultation des habitants, les décisions suivantes ont été prises :

- passage à 30 Km /h dans le centre bourg
- création de deux places « arrêt minute » et d'un emplacement pour les vélos
- suppression des autres places rue du Dr Bretonneau
- passage du bas de la rue Cusenier en sens unique

Le conseil municipal a aussi prévu l'amélioration de la signalétique pour les commerçants, les restaurants et les hôtels, ainsi que la reprise du marquage au sol de la commune

Les chemins n'ont pas été entretenus depuis de nombreuses années. Pour des raisons de sécurité (ruissellement, chute, inondation...), le conseil a privilégié la réfection du chemin de la Pinsonnière et du sentier des Marronniers pour un coût d'environ 80 000 €, nous sommes actuellement en attente de l'accord des ABF (architecte des bâtiments de France).

Parc Jean Castagnou :

La première fête de la pivoine a eu lieu le 15 mai dernier. Divers exposants étaient présents et nous avons eu le plaisir de voir le spectacle du chignon par la troupe Les Grands Yeux Fermés offert par la communauté de communes dans le cadre de la saison culturelle. Cette fête a été organisée par la municipalité avec le soutien logistique du comité des fêtes et la collaboration de la SHOT (société d'horticulture de Touraine).

Dans le parc, il est prévu la mise en état des tables, la réparation de la pompe de la fontaine. Des poubelles ont été mises à disposition des touristes.

Ce parc est magnifique mais inadapté au budget de la commune

- un emprunt a été contracté pour la réalisation du parc et se terminera en 2029
- l'entretien est externalisé et coûte environ 10000 € par an
- le puits étant à sec toute l'année, le coût de l'arrosage est aussi très important
- pour la halle écroulée, nous sommes en discussion avec un avocat pour un éventuel recours.

Communauté de commune :

L'office de tourisme a été restauré et a réouvert. N'hésitez pas à le visiter.

Le camping car park a ouvert en mai et accueille de nombreux touristes. Les GPS orientent les véhicules rue de la Source, la rue sera donc mise en sens interdit sauf pour les riverains, afin d'éviter les demi-tours difficiles.

Projet :

Nous avons fait une étude avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités) pour l'aménagement du centre bourg aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), ainsi qu'une étude financière.

Celle-ci a révélé que la commune ne peut pas endosser un tel projet en raison de son endettement actuel (parc) et de ses frais de fonctionnement.

Rappels pratiques :

- Ouverture de la mairie de 9 h 00 à 12h 30 du lundi au vendredi
- Passage ordures ménagères entre 5 h 00 et 22 h00

poubelle jaune : le jeudi

poubelle noire : le vendredi

S'il y a un jour férié dans la semaine, le ramassage sera décalé d'une journée.

- Nuisances sonores : les horaires sont définis par un arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage (préfecture d'Indre et Loire). Les plages horaires autorisées sont les suivantes :

de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19h 00 le samedi

de 10 h 00 à 12h00 dimanche et jour férié

En cas de désagrément, la première démarche à entreprendre est le dialogue avec son voisin.

- N'hésitez pas à consulter le site de la mairie pour vos questions et démarches : www.chenonceaux.fr

11 novembre :

Le repas des aînés devrait avoir lieu cette année si les conditions sanitaires le permettent.

Fête de Noël :

Nous vous invitons à venir décorer le sapin sur la place de la mairie le samedi 3 décembre de 10 h00 à 17 h00.

Si vous souhaitez participer (exposition, spectacle...) veuillez-vous inscrire en mairie au 02 47 23 90 13.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et restons à votre écoute.

L'équipe municipale